



semaine de congé incomplete

Par **Ig79000**, le **16/08/2010** à **00:52**

bonjour, je travail dans une entreprise de transport.

Nous modulons notre temps de travail de la maniere suivante : 3 semaines de 33 heures (sur 4 jours) suivis d'une semaine de 41 heure (sur 5 jours).

Le problème est que lorsque l'on prends une semaine de congé, nous ne sommes absent de l'entreprise que 33 heures alors que notre employeur nous decompte $4 * 1.25$ jours soit 5 jours de cp (35 heures).

Si notre semaine de congé tombe une semaine on l'on devrait faire 41 heures, notre employeur nous decompte $4 * 1.25$ jours de congés + 8 heures de RTT .

Au final nous sommes donc absent de notre entreprise 5 semaines de 33 heures alors que notre employeur nous decompte 5 semaines de 35 h soit un solde positif en sa faveur de 10 heures/an.

Ma question est la suivante, suis-je en droit de lui réclamer ces 10 heures?
Et si oui, sur combien d'années puis-je remonter?

merci par avance de votre reponse.